

**PROCÈS-VERBAL**

**SÉANCE ORDINAIRE DU 11 JUIN 2018**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Donnacona, tenue à la salle du conseil située au 138, avenue Pleau, le 11 juin 2018 à 19 h, sont présents :

Madame Renée-Claude Pichette  
Monsieur Serge Paquin  
Monsieur Jean-Pierre Pagé  
Madame Sylvie Lambert  
Monsieur Francis Bellemare  
Madame Danie Blais

Monsieur Jean-Claude Léveillé, maire, préside la séance.

Absence (s) : Aucune

Le greffier, Pierre-Luc Gignac, agit comme secrétaire. Monsieur Sylvain Germain, directeur général est également présent.

**RÉSOLUTION : 2018-06-247      Ouverture de la séance**

---

Il est proposé par Renée-Claude Pichette

Et il est résolu d'ouvrir la séance du 11 juin 2018. Il est 19 h 02.

*Adoptée à l'unanimité*

**RÉSOLUTION : 2018-06-248      Adoption de l'ordre du jour**

---

Il est proposé par Sylvie Lambert

Et il est résolu d'accepter l'ordre du jour de la présente séance en y ajoutant les sujets suivants:

- Félicitations aux organisateurs de la Course du maire;
- Félicitations au Club Chasse et Pêche de Donnacona pour l'organisation des activités de la Fête de la pêche;
- Félicitations aux organisateurs du Relais pour la vie de Portneuf.

*Adoptée à l'unanimité*

**Première période de questions**

---

**Rapport du maire et des membres du conseil sur les activités municipales du mois de mai 2018**

---

Le maire et les membres du conseil font état des activités municipales du mois de mai 2018 ainsi que des rencontres et comités auxquels ils ont participé.

**RÉSOLUTION : 2018-06-249      Autorisation du paiement des comptes du  
mois de mai 2018**

---

Il est proposé par Francis Bellemare

Et il est résolu d'autoriser le paiement des comptes du mois de mai 2018 qui se détaillent comme suit:

Service de la dette :	0,00 \$
Service de la paie :	250 102,91 \$
Dépenses incompressibles :	68 629,48 \$
Comptes à payer et prélèvements automatiques :	1 831 035,21 \$
<b>Total :</b>	<b>2 149 767,60 \$</b>

---

*Adoptée à l'unanimité*

**RÉSOLUTION : 2018-06-250      Adoption de la politique d'utilisation des  
services de la bibliothèque municipale de  
Donnacona**

---

CONSIDÉRANT QUE la Ville procède actuellement à la mise à jour de l'ensemble de ses politiques en plus de la mise en place de nouvelles politiques;

CONSIDÉRANT QU'il s'avère donc nécessaire que le conseil municipal adopte les politiques modifiées et mises à jour ou ses nouvelles politiques;

CONSIDÉRANT la politique d'utilisation des services de la bibliothèque municipale de Donnacona jointe à la présente résolution;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Renée-Claude Pichette

Et il est résolu

QUE le conseil municipal adopte la politique d'utilisation des services de la bibliothèque municipale de Donnacona.

*Adoptée à l'unanimité*

**RÉSOLUTION : 2018-06-251      Adoption de la politique d'utilisation des  
outils informatiques, de  
télécommunications et des médias sociaux**

---

CONSIDÉRANT QUE la Ville procède actuellement à la mise à jour de l'ensemble de ses politiques en plus de la mise en place de nouvelles politiques;

CONSIDÉRANT QU'il s'avère donc nécessaire que le conseil municipal adopte les politiques modifiées et mises à jour ou ses nouvelles politiques;

CONSIDÉRANT la politique d'utilisation des outils informatiques, de télécommunications et des médias sociaux jointe à la présente résolution;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Danie Blais

Et il est résolu

QUE le conseil municipal adopte la politique d'utilisation des outils informatiques, de télécommunications et des médias sociaux.

*Adoptée à l'unanimité*

**RÉSOLUTION : 2018-06-252      Demande de virement budgétaire - service des loisirs et de la culture**

---

CONSIDÉRANT la demande de virement budgétaire du service des loisirs et de la culture pour des coûts supplémentaires liés à l'entretien du système de refroidissement et de déshumidification de l'aréna;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Jean-Claude Leveillée

Et il est résolu d'effectuer le virement budgétaire suivant :

Virement	Code budgétaire	Description	Montant (\$)	Solde (\$)
De	02-701-30-522	Entretien bâtisse	- 6 500,00 \$	36 220,87 \$
Vers	02-701-31-526	Entretien équipement	2 000,00 \$	5 232,16 \$
Vers	02-701-32-526	Entretien compresseurs	4 500,00 \$	4 888,92 \$

*Adoptée à l'unanimité*

**RÉSOLUTION : 2018-06-253      Financement temporaire - Règlements d'emprunt numéro V-557 et V-557-1**

---

CONSIDÉRANT QUE la Ville procédera au financement du règlement numéro V-557 décrétant une dépense et un emprunt de 448 900 \$ afin de réaliser des travaux d'augmentation des étangs aérés de la station d'épuration, l'augmentation de la capacité de pompage de deux postes de pompage ainsi que la capacité d'un régulateur de surverse et son amendement le règlement numéro V-557-1 modifiant le règlement d'emprunt numéro V-557 et décrétant une dépense et un emprunt de 550 500 \$ afin de réaliser des travaux d'augmentation de la capacité du poste de pompage Marcoux et l'implantation d'une chambre de dérivation à la fin du projet;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Sylvie Lambert

Et il est résolu

Que la Ville de Donnacona contracte un emprunt temporaire à la Caisse Desjardins du centre de Portneuf pour un montant de 550 500 \$;

Que la Ville de Donnacona autorise monsieur Jean-Claude Léveillée, maire, et madame Julie Alain, trésorière, à signer les documents relatifs à ce financement temporaire.

*Adoptée à l'unanimité*

**RÉSOLUTION : 2018-06-254      Financement temporaire - Règlement  
d'emprunt numéro V-566**

---

CONSIDÉRANT QUE la Ville procédera au financement du règlement numéro V-566 décrétant les travaux de réfection de la rue Fiset entre la rue Notre-Dame et la rue de l'Église et un emprunt afin de financer une partie de ces travaux ainsi que la contribution gouvernementale dans le cadre du programme TECQ pour ces travaux à la fin du projet;

CONSIDÉRANT QUE la Ville affectera la subvention à recevoir dans le cadre du programme TECQ en diminution de la dépense du règlement numéro V-566;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Serge Paquin

Et il est résolu

Que la Ville de Donnacona contracte un emprunt temporaire à la Caisse Desjardins du centre de Portneuf pour un montant de 394 606 \$;

Que la Ville de Donnacona autorise monsieur Jean-Claude Léveillée, maire, et madame Julie Alain, trésorière, à signer les documents relatifs à ce financement temporaire.

*Adoptée à l'unanimité*

**RÉSOLUTION : 2018-06-255      Acceptation des procès-verbaux des  
séances ordinaires du conseil tenues les 14  
et 28 mai 2018**

---

CONSIDÉRANT QU'une copie des procès-verbaux a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance de manière à dispenser le greffier de la lecture du document;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Renée-Claude Pichette

Et il est résolu d'approuver les procès-verbaux des séances ordinaires du conseil tenues les 14 et 28 mai 2018.

*Adoptée à l'unanimité*

**RÉSOLUTION : 2018-06-256      Adoption du règlement numéro V-570  
décrétant la rémunération des membres du  
conseil municipal de la Ville de Donnacona**

---

CONSIDÉRANT QUE la *Loi sur le traitement des élus municipaux* permet au conseil de fixer la rémunération de ses membres;

CONSIDÉRANT l'adoption du règlement numéro V-515 décrétant la rémunération des membres du conseil adopté le 9 mai 2011 ainsi que ses amendements;

CONSIDÉRANT QUE le conseil juge approprié de remplacer le règlement numéro V-515 afin de modifier la rémunération de ses membres;

CONSIDÉRANT QU'un avis public a été publié conformément à l'article 9 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux* le 2 mai 2018;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance ordinaire du conseil du 23 avril 2018;

CONSIDÉRANT QUE le projet de ce règlement a été présenté lors de la séance ordinaire du 23 avril 2018;

CONSIDÉRANT QUE le greffier a mentionné l'objet du règlement et sa portée au cours de la présente séance;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Serge Paquin

Et il est résolu d'adopter le règlement numéro V-570 décrétant la rémunération des membres du conseil municipal de la Ville de Donnacona.

*Adoptée à l'unanimité*

---

**RÉSOLUTION : 2018-06-257      Conclusion d'un contrat d'une durée de trois ans pour la base de données CSR du logiciel Unicité – Autorisation de signature**

---

CONSIDÉRANT QUE suivant les nombreuses modifications apportées au Code de la sécurité routière, il s'avère nécessaire de modifier la base de données du logiciel UNICITÉ;

CONSIDÉRANT la proposition des Éditions S.R. (1995) inc. pour fournir la base de données du CSR dans le logiciel UNICITÉ utilisé pour les besoins de la cour municipale et de la maintenir à jour durant une période de trois (3) ans;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Francis Bellemare

Et il est résolu

QUE le conseil municipal autorise la conclusion d'un contrat d'une durée de trois (3) ans avec les Éditions S.R. (1995) inc. pour fournir la base de données du CSR dans le logiciel UNICITÉ pour les besoins de la cour municipale pour un montant total de 2 395 \$ auquel s'ajoutent les taxes applicables;

D'autoriser Me Pierre-Luc Gignac, greffier, à signer au nom de la Ville les documents relatifs à la conclusion de ce contrat.

*Adoptée à l'unanimité*

---

**RÉSOLUTION : 2018-06-258      Embauche d'un surveillant à la bibliothèque**

---

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de procéder à l'embauche d'un surveillant à la bibliothèque pour les besoins du service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection formé dans le cadre de ce processus d'embauche suivant la publication d'une offre d'emploi et la tenue d'entrevues;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Jean-Pierre Pagé

Et il est résolu de procéder à l'embauche de monsieur Dominic Gagnon au poste de surveillant à la bibliothèque. Les conditions de travail sont celles déterminées par la Ville pour ce poste. La rémunération est de 12,08 \$ de l'heure.

*Adoptée à l'unanimité*

**RÉSOLUTION : 2018-06-259      Tour    CIBC    Charles-Bruneau    -  
Autorisation de passage**

---

CONSIDÉRANT le passage le 5 juillet 2018 à Donnacona du Tour CIBC Charles-Bruneau;

CONSIDÉRANT la correspondance du 28 mai 2018 de madame Anne Doucet de l'organisation du Tour CIBC Charles-Bruneau;

CONSIDÉRANT QU'il est requis que la Ville autorise l'organisation du Tour CIBC Charles-Bruneau à emprunter les rues de la Ville lors de cet évènement;

CONSIDÉRANT QUE l'organisation prévoit traverser le territoire de la Ville de Donnacona en empruntant la rue Notre-Dame entre 9 h 14 et 10 h 08 incluant un arrêt de 20 minutes au Relais de la Pointe-aux-Écureuils;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Sylvie Lambert

Et il est résolu

D'autoriser l'organisation du Tour CIBC Charles-Bruneau ainsi que ses participants à traverser le territoire de la Ville le 5 juillet 2018.

*Adoptée à l'unanimité*

**RÉSOLUTION : 2018-06-260      Grand Parcours 2018 - Vélo de la  
Fondation du CHU de Québec -  
Autorisation de passage**

---

CONSIDÉRANT le passage le 21 juin 2018 à Donnacona du Grand Parcours 2018 - Vélo de la Fondation du CHU de Québec;

CONSIDÉRANT la correspondance du 11 mai 2018 de monsieur Alain Tardif de l'organisation du Grand Parcours 2018 - Vélo de la Fondation du CHU de Québec;

CONSIDÉRANT QU'il est requis que la Ville autorise l'organisation du Grand Parcours 2018 - Vélo de la Fondation du CHU de Québec à emprunter les rues de la Ville lors de cet évènement;

CONSIDÉRANT QUE l'organisation prévoit traverser le territoire de la Ville de Donnacona en empruntant le 2e Rang, la rue de L'Église et la rue Notre-Dame;

CONSIDÉRANT QUE dans la mesure où les travaux de réfection de la rue Fiset sud ne permettent pas le passage de vélo à l'intersection de la rue de l'Église, l'organisation empruntera le 2e Rang, la rue de l'Église puis la rue Mathieu et l'avenue Jacques-Cartier pour ensuite rejoindre la rue Notre-Dame;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Danie Blais

Et il est résolu

D'autoriser l'organisation du Grand Parcours 2018 - Vélo de la Fondation du CHU de Québec ainsi que ses participants à traverser le territoire de la Ville le 21 juin 2018.

*Adoptée à l'unanimité*

---

**RÉSOLUTION : 2018-06-261      Participation financière au projet d'intervention de milieu pour les aînés vulnérables présenté par Accès Travail Portneuf**

---

CONSIDÉRANT que l'organisme Accès Travail Portneuf compte déposer d'ici le 22 juin 2018 une demande de subvention auprès du ministère de la Famille pour l'embauche d'un intervenant de milieu affecté au territoire couvert par les villes de Donnacona, Cap-Santé et Neuville;

CONSIDÉRANT que l'organisme Accès Travail Portneuf demande à la Ville de Donnacona une contribution financière pour le déploiement de ce projet;

CONSIDÉRANT que la Ville de Donnacona appuie cette demande et désire contribuer financièrement au démarrage de ce projet;

CONSIDÉRANT que cette contribution financière de la Ville de Donnacona est conditionnelle à la participation financière du ministère de la Famille;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Sylvie Lambert

Et il est résolu

QUE le conseil de la Ville de Donnacona autorise le versement à Accès Travail Portneuf d'une aide financière de 2 500 \$ pour la réalisation de ce projet d'intervention de milieu auprès des aînés vulnérables;

QUE le conseil municipal autorise madame Julie Alain, trésorière et directrice des services administratifs, à verser cette aide financière à la réception de la confirmation de la participation financière du ministère de la Famille et de la réalisation du projet;

QUE cette dépense soit autorisée à même le poste budgétaire n° 02-701-90-974 du fonds général.

*Adoptée à l'unanimité*

---

**Deuxième période de questions**

---

---

**RÉSOLUTION : 2018-06-262      Félicitations aux organisateurs de la Course du maire**

---

CONSIDÉRANT la tenue le 3 juin 2018 de la Course du maire;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Serge Paquin

Et il est résolu de féliciter les organisateurs de la Course du maire pour l'organisation de l'événement ainsi que pour le succès remporté par celui-ci.

*Adoptée à l'unanimité*

**RÉSOLUTION : 2018-06-263      Félicitations au Club Chasse et Pêche de Donnacona pour l'organisation des activités de la Fête de la pêche**

---

CONSIDÉRANT la tenue le 9 juin 2018 des activités de la Fête de la pêche organisées par le Club Chasse et Pêche de Donnacona;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Jean-Pierre Pagé

Et il est résolu de féliciter le Club Chasse et Pêche de Donnacona pour l'organisation de l'événement ainsi que pour le succès remporté par celui-ci.

*Adoptée à l'unanimité*

**RÉSOLUTION : 2018-06-264      Félicitations aux organisateurs du Relais pour la vie de Portneuf**

---

CONSIDÉRANT la tenue les 9 et 10 juin du Relais pour la vie de Portneuf au profit de la Fondation canadienne du cancer;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Sylvie Lambert

Et il est résolu de féliciter les organisateurs du Relais pour la vie de Portneuf pour l'organisation de l'événement ainsi que pour le succès remporté par celui-ci

*Adoptée à l'unanimité*

**Dépôt du certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter concernant le règlement numéro V-571**

---

Le greffier dépose le certificat du résultat de l'enregistrement des personnes habiles à voter relativement à l'approbation du règlement d'emprunt numéro V-571.

**Liste de la correspondance - mai 2018**

---

Dépôt de la liste de la correspondance.

**RÉSOLUTION : 2018-06-265      Levée de la séance**

---

Il est proposé par Jean-Pierre Pagé

Et il est résolu de lever la présente séance. Il est 19 h 49.

---

Monsieur Jean-Claude Léveillé,  
maire  
Président de l'assemblée

---

Pierre-Luc Gignac, greffier  
  
Secrétaire